

Guéret, le 18 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département reste mobilisé auprès des plus fragiles

Dans le cadre du contexte national du Covid19, le Département a mis en application, depuis hier midi, les dispositions prévues sur le plan national et s'est organisé afin d'assurer ses missions d'urgence.

Les UTAS et la Maison Départementale des Personnes Handicapées sont fermées au public mais des permanences téléphoniques sont assurées et des rendez-vous physiques peuvent être pris pour traiter les situations d'urgence, après un premier contact téléphonique.

Les usagers peuvent rencontrer des difficultés à joindre leur UTAS. Le Département met tout en œuvre pour pouvoir répondre aux sollicitations téléphoniques. Le dispositif se met progressivement en œuvre.

Par ailleurs, le Département tient à rassurer tous les bénéficiaires des Allocations Individuelles de Solidarités. **Le versement des Revenu de Solidarité Active (RSA), Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et Prestation de Compensation du Handicap (PCH) est maintenu pour les semaines à venir.**

Les UTAS du Département sont joignables au :

- UTAS La Souterraine - 05 55 63 93 00 - utas_lasouta1@creuse.fr
- UTAS Guéret - 05 44 30 25 40 - utas_guereta1@creuse.fr
- UTAS Bourgneuf - 05 87 80 90 00 - utas_bourganeuf@creuse.fr
- UTAS Aubusson - 05 55 67 72 00 - utas_aubusson@creuse.fr
- UTAS Auzances - 05 55 83 70 00 - utas_auzances@creuse.fr
- UTAS Boussac - 05 55 82 07 00 - utas_boussac@creuse.fr

Elles sont également disponibles sur le site internet du Conseil départemental <https://www.creuse.fr/Carte-et-coordonnees-des-UTAS>

La Maison Départementale des Personnes Handicapées reste joignable également au 05.44.30.28.28 et sur mdph23@creuse.fr